

### Renseignements personnels

Nom : \_\_\_\_\_ Code permanent : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Second prénom (ou initiales) : \_\_\_\_\_  
Pays de citoyenneté : \_\_\_\_\_

### Coordonnées actuelles

Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone (jour) : \_\_\_\_\_ Téléphone (soir) : \_\_\_\_\_

### Coordonnées permanentes (à remplir si vous souhaitez recevoir d'éventuelles redevances)

Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone (jour) : \_\_\_\_\_ Téléphone (soir) : \_\_\_\_\_

### Renseignements sur le diplôme et l'œuvre

Titre de la thèse  
ou du mémoire : \_\_\_\_\_  
Établissement décernant le diplôme : \_\_\_\_\_  
Département : \_\_\_\_\_  
Programme d'études : \_\_\_\_\_  
Diplôme décerné (grade) : \_\_\_\_\_  
Année d'obtention du diplôme : \_\_\_\_\_ Année d'achèvement du manuscrit : \_\_\_\_\_  
Directeur de recherche (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_  
Codirecteur(s) de recherche (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Le présent Contrat est établi entre l'auteur (désigné ci-après comme l'« Auteur ») et la société ProQuest LLC, représentée par sa filiale ProQuest Dissertation Publishing (désignée ci-après comme « ProQuest/UMI »). En vertu du présent Contrat, l'Auteur concède à ProQuest certains droits concernant la conservation, l'archivage et la publication de la thèse ou du mémoire, du résumé ou des termes de l'index (désignés ci-après comme l'« œuvre ») qu'il a fournis à ProQuest.

## Article I. Licence relative à l'intégration de l'œuvre au programme de publication.

**Concession de droits.** Par le présent document, l'Auteur concède à ProQuest le droit universel non exclusif l'autorisant à reproduire, à diffuser, à afficher et à transmettre tout ou partie de l'œuvre dans des formats physiques et électroniques actuels ou futurs. L'Auteur concède en outre à ProQuest le droit d'intégrer le résumé, la bibliographie et d'autres métadonnées à la base de données ProQuest Dissertations and Theses database (PQDT, Mémoires et thèses ProQuest), ainsi qu'à l'index Dissertation Abstracts International (DAI, Résumés internationaux) et aux autres index et/ou produits ou services de ProQuest connexes ou à venir.

**Programme de publication ProQuest - Choix et conditions requises.** Les droits concédés ci-dessus devront être exercés conformément à l'option de publication sélectionnée par l'Auteur dans l'écran des options de publication précédent et sous réserve de satisfaction aux conditions requises supplémentaires suivantes du programme de publication :

« Option de publication » – voir la section « **Choix d'options de publication** » à la page suivante.

- **Redistribution de l'œuvre.** Sauf restriction stipulée par l'Auteur dans l'option de publication sélectionnée, les droits concédés par l'Auteur comprennent automatiquement (1) le droit de vendre et de diffuser l'œuvre, en tout ou partie, pour des agents et des distributeurs, notamment, mais sans s'y limiter, des points de vente de détail commerciaux et (2) le droit de rendre accessibles aux moteurs de recherche le résumé, les données bibliographiques et les métadonnées associées à l'œuvre.
- **Restrictions.** Dans les limites d'un effort commercial raisonnable, ProQuest fera son possible pour restreindre la diffusion de l'œuvre conformément à l'option de publication sélectionnée par l'Auteur ou de la manière définie ultérieurement par ce dernier par communication directe avec ProQuest. Un tel choix est soumis aux directives de l'établissement ayant délivré son diplôme à l'Auteur (voir plus loin dans ce document). En ce qui concerne les restrictions sollicitées après la soumission de l'œuvre, l'Auteur reconnaît que ProQuest ne peut rappeler ou modifier des versions de l'œuvre précédemment diffusées.
- **Retrait de l'œuvre du programme.** ProQuest peut décider de ne pas diffuser l'œuvre si elle est convaincue que tous les droits nécessaires de parties tierces n'ont pas été obtenus. En cas d'annulation du diplôme de l'Auteur sur décision de l'établissement le lui ayant délivré, ProQuest supprimera l'œuvre de son programme de publication conformément aux normes de publication en vigueur à ce moment-là.
- **Directives de l'établissement ayant délivré son diplôme à l'Auteur.** L'Auteur est le seul responsable des conflits susceptibles de se produire entre les politiques et la réglementation de l'établissement lui ayant délivré son diplôme, son choix de modèle de publication et/ou toute restriction à laquelle il pourrait soumettre

Pour la vente, des redevances sont prévues. Voir le paragraphe « **Redevances** » à la page suivante.

l'utilisation de son œuvre. Afin de lever tout doute en la matière, ProQuest rejette expressément toute responsabilité concernant l'accès à l'œuvre octroyé par l'établissement ayant délivré son diplôme à l'Auteur par le biais de sa bibliothèque ou de son référentiel institutionnel. L'Auteur doit collaborer directement avec l'établissement lui ayant délivré son diplôme pour s'assurer que ledit établissement applique les restrictions d'accès à l'œuvre qu'il a définies.

**Frais de publication.** L'Auteur doit remettre les frais de publication requis en fonction de la méthode de publication comme le spécifie l'établissement ayant délivré son diplôme à l'Auteur.

À l'UQAC, il n'y a pas de frais de publication.

**Envoi de l'œuvre.** L'Auteur doit fournir à ProQuest l'œuvre et tous les documents de support exigés au cours du processus de soumission, selon les instructions qui accompagnent cette entente.

Le Service de la bibliothèque fait cet envoi.

**Vérification des droits.** L'Auteur déclare et certifie qu'il est le détenteur des droits d'auteur sur l'œuvre et qu'il possède tous les droits nécessaires pour autoriser ProQuest à reproduire et à diffuser des documents tiers figurant dans n'importe quelle partie de son œuvre, y compris toutes les licences requises relatives à des logiciels tiers non publics nécessaires à l'accès, l'affichage, l'exécution et l'impression de l'œuvre. L'Auteur, seul responsable, s'engage à indemniser ProQuest en cas de plainte déposée par une partie tierce concernant l'œuvre telle qu'elle a été soumise pour la publication.

**Publication traditionnelle.** ProQuest peut exercer les droits qui lui ont été concédés en vertu de l'Article 1 ci-dessus, notamment la vente d'exemplaires individuels de l'œuvre sous forme tangible et/ou sous forme de média électronique et/ou faisant partie de la base de données informatisée et des produits de référence ou ses services.

**Redevances.** ProQuest versera des redevances de 10 % du revenu net des ventes de l'œuvre, aussi longtemps que l'Auteur maintiendra une adresse valide dans les dossiers de ProQuest. Les redevances exigibles et accumulées seront versées lorsqu'elles s'élèveront à 25,00 CAD. Si, après 25 ans, les redevances accumulées n'atteignent pas 25,00 CAD, ProQuest sera libérée de son obligation de verser ces redevances.

Adresse valide : Vos coordonnées doivent être présentes à la section « Renseignements et coordonnées ».

## CHOIX D'OPTIONS DE PUBLICATION

**Je désire que mon œuvre soit accessible dès sa publication.**

- Oui (voir la note de l'UQAC à droite)
- Non. Je veux que l'accès à la version intégrale de mon œuvre soit différé pour la période suivante :
- Embargo de 6 mois
  - Embargo de 1 an
  - Embargo de 2 ans

Vous n'avez pas à spécifier une durée d'embargo puisque celui-ci est géré par l'UQAC. Dans le cas d'œuvres confidentielles, le document n'est transmis à ProQuest qu'au moment où la confidentialité est levée.

**Je veux que les principaux moteurs de recherche (p. ex. Google, Yahoo) répertorient mon œuvre.**

En savoir plus : <http://www.proquest.com/EMEA-FR/>

- Oui
- Non (voir la note de l'UQAC à droite)

Les moteurs de recherche répertorient déjà votre œuvre : elle est déposée dans le dépôt institutionnel de l'UQAC, Constellation et est accessible gratuitement sur Internet.

## Indexation

Inscrivez jusqu'à 6 mots clés ou courtes phrases pour les index des citations, les catalogues de bibliothèque et les autres bases de données.

1<sup>er</sup> : \_\_\_\_\_ 2<sup>e</sup> : \_\_\_\_\_ 3<sup>e</sup> : \_\_\_\_\_

4<sup>e</sup> : \_\_\_\_\_ 5<sup>e</sup> : \_\_\_\_\_ 6<sup>e</sup> : \_\_\_\_\_

## Disciplines à associer à votre thèse ou mémoire

### Catégorie principale du sujet :

Inscrivez le code de 4 chiffres et le nom de la catégorie du [Guide de catégories de sujet](#) qui décrit le mieux le domaine de votre recherche :

Code : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_

Vous pouvez proposer deux catégories supplémentaires qui peuvent faciliter l'accès à votre œuvre depuis notre base de données numérique :

Code : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_

Code : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_

## Attestation

*J'ai lu et compris la présente entente de publication de ProQuest et j'accepte de me soumettre à ses modalités, y compris tous les droits et restrictions qu'englobe mon choix de publication, tel qu'il figure plus haut.*

 Signature de l'Auteur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

